

Un comportement à la fois inadmissible et révélateur de la duperie

Quand la haine, le rejet de la différence sont institués en mode de vie et de pensée, le RN et ses mensonges ne sont jamais bien loin.

La provocation et la haine restent le fond de commerce de cette extrême droite en recherche de notabilité mais aussi de buzz et de notoriété, le mensonge comme outil de désinformation pour tenter de disqualifier l'adversaire ou le contradicteur.

Lors de la dernière assemblée plénière du Conseil Régional, les frasques répétées des élus RN restent la marque de fabrique de ce parti, que ce soit à travers le soutien affirmé à de pseudo féministes, l'emploi de termes relevant du champ lexical des années 40 outre Rhin ou les attaques contre le CESER en tant qu'institution, dans sa composition et particulièrement contre la CGT.

Si les deux premiers sujets ont fait l'objet de plaintes par le conseil Régional pour ce qui relève des troubles au fonctionnement de l'assemblée, les attaques contre le CESER, sa présidente et la place des organisations syndicales, dont principalement la CGT, n'ont fait l'objet que d'une réponse offusquée de la présidente de région sans grande portée hors de l'enregistrement vidéo. Les mensonges et attaques n'ont pas été contredites et c'est ce qui reste.

Nous ne sommes pas surpris à la CGT d'être la cible de ces attaques, car nous portons dans le monde du travail, dans la société, des valeurs opposées à celles du RN et nous dénonçons sans relâche l'imposture sociale que ce parti constitue pour les salariés et l'ensemble des citoyens. Avec des faits simples, tels les votes à l'assemblée nationale de leurs élus refusant par exemple l'augmentation du SMIC, nous démontrons leur vrai visage.

A rebours, ils contestent l'existence du CESER, dénigrent et nient sa capacité individuelle et collective à représenter les citoyens. Ils mentent lorsqu'ils affirment que la région désigne les représentants à sa « botte ». En effet la représentation des organisations syndicales qui composent le Collège 2 se fait sur la base de la représentativité issue des votes dans les entreprises de BFC de manière purement mathématique. Avec 9 conseillers pour notre organisation et non pas 10 comme annoncé, nous sommes la deuxième force syndicale sur les 35 conseillers représentant les OS de salariés (Collège 2). Il ne s'agit pas de reclassement mais bien d'investissement militant pour porter la défense des intérêts des salariés dans la construction des préconisations du CESER. Militants issus de la diversité du monde du travail, nous ne sommes pas moins qualifiés pour parler de l'ensemble des sujets qu'ils soient économiques, sociaux ou environnementaux, au contraire nos expériences dans les entreprises, les institutions représentatives du personnel, les négociations collectives sont autant d'atouts qui nous sont reconnus ainsi que notre travail sur les dossiers.

Enfin sur la représentativité, la CGT a plus d'adhérents à elle seule que l'ensemble des partis politiques de France. Cette remarque vaut aussi pour d'autres grandes centrales syndicales qui, elles aussi, dépassent les partis politiques en nombre d'adhérents. Quant à la représentation du salariat annoncée, si on compare le nombre d'adhérents des partis politiques au nombre d'électeurs inscrits sur les listes électorales, le chiffre obtenu serait lui inférieur à 1%, donc la modestie en l'espèce devrait être la règle.

La lutte contre les idées d'extrême droite, est une constante de la CGT et ce combat ressurgit à chaque élection. Le 1^{er} mai à venir sera pour nous l'occasion de le porter encore, surtout dans la perspective du 9 juin jour du scrutin européen.

Dijon, le 29 avril 2024